

terre & de mer,) n'en attribuoient la cause qu'à l'ombrage que devoit causer à ce Prince, le séjour du Roi Jaques & du Prince de Galles son fils, dans l'azile que le Roi Très Chrétien leur avoit donné à St. Germain. Car il est à remarquer, que quoique la Paix de Riswick eut affermi la Couronne Britannique sur la tête de Guillaume III. ce Prince ne se donna jamais le moindre mouvement, pour procurer au Roi, Pere de son Epouse, quelque revenu, non pour soutenir le rang & le titre de Roi; mais pas seulement pour vivre en simple Gentilhomme: tout ce qu'on put obtenir, (par un article *secret* d'un Traité de Riswick,) ce fut qu'en considérant Jaques II. *comme un Prince mort*, le Parlement assigneroit à la Reine son Epouse, une pension de cinquante mille livres sterling pour son Douaire, * pareille à celle qu'on payoit à la Reine Douairière, veuve de Charles II. qui s'étoit retirée près du Roi de Portugal son frere.

Comme je me suis prescrit une loi de rapporter (autant que je le pourrai) des pièces autentiques, pour la justification & l'appuy des faits historiques qui entreront dans mon ouvrage; il faut exposer ici aux yeux du Lecteur intelligent & versé dans le stile dont les Rois de la Grande Bretagne parlent ordinairement à leurs Sujets, la Harangue que le Roi Guillaume fit à son Parlement de l'année 1697. en lui annonçant la Paix de Riswick.

MILORDS

* Cette somme n'a pas été payée.